

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Introduction de JSA Technology au marché libre Nyse Euronext-Paris le 27 novembre 2008

Implantée en Guadeloupe, capitale française de l'énergie solaire, JSA Technology, l'un des acteurs majeurs français de la conception et d'installation de centrales photovoltaïques, se lance à la conquête des marchés émergents du solaire : l'Afrique, les Caraïbes, le Pacifique et le Moyen-Orient.

**Paris, le 27 novembre 2008.** La réalisation du plus grand champ solaire au sol privé de France positionne JSA Technology comme le principal acteur du marché de la conception et de l'installation de centrales photovoltaïques en France d'Outremer, où se situe 85% de la production d'énergie solaire du pays.

Un an après sa création en 2007, JSA Technology a réalisé plus d'une cinquantaine d'installations de production d'électricité solaire photovoltaïque pour un chiffre d'affaires de 1,1 M€ et un résultat net de 194k€. L'entreprise innovante française envisage d'atteindre 1,9 M€ de résultats en 2008 et 80M€ de chiffres d'affaires prévisionnels fin 2009 dont 11 M€ déjà commandé à ce jour pour la Guadeloupe. Cette cotation au marché libre Nyse Euronext Paris va permettre à la société de lever 2M€ auprès d'investisseurs qualifiés pour maintenir son avance technologique, se développer dans les Antilles françaises, accompagner sa stratégie offensive à l'international au travers du financement de son besoin en fonds de roulement.

**En France**, JSA Technology peut compter sur les récentes mesures annoncées par Jean-Louis Borloo le 17 novembre 2008 pour renforcer sa position dans la construction et la conception de centrales photovoltaïque dans les Antilles françaises. En effet, le plan national de développement des énergies renouvelables de la France prévoit de multiplier par 400 la production d'électricité solaire et de construire d'ici 2011 au moins une centrale solaire dans chaque région française pour une puissance cumulée de 20 MW pour les DOM.

JSA Technology entend également profiter de l'objectif des 23% de production d'électricité issue des énergies renouvelables, adopté à la quasi-unanimité par les députés le mardi 22 octobre 2008 lors du projet de loi Grenelle 1, pour dupliquer son modèle guadeloupéen à la Martinique et à la Guyane.

**Pour l'international**, JSA Technology s'appuie sur le financement de projets par l'Union Européenne, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International pour fournir des centrales photovoltaïques dans les zones Afrique, Caraïbes et Pacifique.

**La Guadeloupe, le rayonnement photovoltaïque de la France**

*" L'Outremer est incontournable si la France veut atteindre l'objectif européen de 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020 adopté le 10 janvier 2007 par l'Europe " commente Gilles APATOUT, PDG de JSA Technology. Il ajoute : " La programmation pluriannuelle des investissements de 2006 annonce un potentiel de 390 MWc installés dans les DOM en 2015 dont 30% en Guadeloupe. Une tendance confirmée pour 2020 par le plan énergétique régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des EnR (juin 2008), qui estime à 80MWc la totalité des installations solaires photovoltaïques pour la Guadeloupe d'ici à 2020. Cet objectif pourrait être atteint sur l'installation de centrales solaires sur 130ha soit 0,6% seulement du territoire agricole non exploité en Guadeloupe".*

Fort de l'ensoleillement deux fois plus abondant (6h/jour contre 3h en Europe), les installations sont amorties en 6/7 ans contre 10 à 12 en Europe.



**JSA Technology a réalisé la plus grande centrale photovoltaïque privée au sol de France :**

Production 136 080 kWh / an soit la consommation de 50 maisons par an en France. (100.8 kWc de puissance, 560 modules de 180W chacun réparti sur une surface de 1500m<sup>2</sup>).

**L'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, de nouvelles opportunités pour les énergies solaires**

*“Le fonds européen, le FMI et la banque mondiale permettent le financement de projets d'installation dans le cadre des accords de coopération internationale dans ces zones. Par exemple 63 millions d'euros ont été votés les 25 et 26 septembre derniers (les accords interreg IV). Des appels d'offre existent mais faute d'acteurs spécialisés, la demande n'est pas satisfaite. JSA Technology souhaite être l'acteur de référence pour les installations dans les pays de zone Afrique, Caraïbes et Pacifique.”*

Explique Gilles Apatout, PDG de JSA Technology.

**Une équipe d'experts à l'origine de JSA Technology**

---

**L'équipe dirigeante**

- Gilles APATOUT, Président Directeur Général,
- Marciano JANKY, Vice-Président, Directeur Général Délégué (Direction Technique) dirige le bureau d'études qui sera piloté par Caroline FLORY-CELINI.
- Rosan SHITALOU, Vice-Président, Directeur Général Délégué (Direction Commerciale) et ancien Chef des Ventes de BP Solar Guadeloupe conduira la stratégie commerciale du groupe.
- Evelyne SHITALOU, lauréate 2005 à Londres du Prix de la Meilleure Femme d'Affaires Noire d'Europe et spécialiste des marchés internationaux, pilote le développement dans la zone Afrique, Caraïbes, Pacifique et Moyen-Orient.

**Partenariat industriel**

Dès sa création JSA Technology a signé un partenariat stratégique pour l'infrastructure technique avec Schüco France, filiale du leader mondial dans le domaine des systèmes aluminium, acier, PVC et solaire dédiés à l'enveloppe des bâtiments. Schüco fournit annuellement plus de 200 Mwatts de panneaux photovoltaïques dans le monde. Ce contrat garantit l'approvisionnement en matériel mais aussi et surtout le transfert de technologie. Schüco assure la formation de nos techniciens. Selon le CSTB, Schüco est aussi le seul fabricant à pouvoir garantir (CSTB) les panneaux contre les risques d'ouragans (vents de plus de 300 km/h). En 2007, JSA Technology a réalisé plus d'une cinquantaine d'installations de production d'électricité solaire photovoltaïque.

**Le marché**

---

La production d'EnR d'origine solaire connaît une progression annuelle de 22% par an en moyenne depuis 1996, ce qui la place en deuxième position derrière l'éolien. Les objectifs du Conseil européen fixent notamment à 20% la part des EnR dans la consommation finale d'énergie dans l'UE, d'ici à 2020.

Le marché de la production d'énergie totale annuelle consommée dans les DOM est estimée à 3000GWh/an soit un équivalent en capacité de production photovoltaïque de 1400 MWc. Le potentiel

à l'horizon 2020 du PV est de 40% de la production électrique totale dans les zones tropicales soit un marché global de 560 MW.

Selon les experts dans quelques années, l'augmentation de l'électricité, d'un côté, et la baisse du prix de l'installation, de l'autre, permettra au photovoltaïque d'être une énergie compétitive (sans aide publique). Depuis juillet 2006, le tarif d'achat par EDFa été réévalué pour les départements d'outre-mer (Dom) à 40 c€/kWh plus une prime d'intégration de 15 c€/kWh contre 30 c€/kWh plus une prime de 25 c€/kWh en cas d'intégration dans le bâtiment en Métropole. Ces tarifs doivent permettre à la France d'atteindre les objectifs définis lors de la loi de programmation pluriannuelle des investissements qui sont de 120 MWc à l'horizon 2015 (dont 85 MWc pour les seuls Dom).

De nombreux dispositifs d'aide à l'investissement Outremer sont déployés pour développer des secteurs afin de rattraper le retard considérable par rapport au reste de l'Europe et exploiter le gisement solaire incontestable :

- Subventions et Aides au développement des énergies renouvelables,
- Exonération partielle ou totale de l'IS durant 10 ans,
- Exonération de la Taxe Professionnelle (max 5 ans),
- Exonération des droits d'octroi de mer sur les matières premières et équipements,
- Loi Girardin : Aide à l'investissement de 35% du montant de l'investissement apporté par les investisseurs en défiscalisation industrielle,
- TVA Non Perçue Récupérable : subvention de 8,5% du montant de l'investissement,
- Subvention EUROPE : jusqu'à 75% du montant du projet peuvent être financés par des fonds européens et régionaux (FEDER, Conseil Régional, etc...) dans le cadre des Programmes Opérationnels venus remplacer les précédents DOCUP.

### **Caractéristiques de l'entrée en bourse**

---

*A l'initiative d'Europe Finance et Industrie et pour le compte de la société, la première cession sur le Marché Libre des actions de la Société JSA Technology sera réalisée le 27/11/2008, sous la forme d'une cotation directe. Il est précisé que cette inscription sur le Marché Libre se fait dans le cadre des dispositions des articles 211-1 à 211-4 du livre II du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers hors du champ de l'appel public à l'épargne, il n'y a donc pas de document d'information ayant reçu le visa de l'AMF.*

### **Quelques chiffres sur JSA Technology :**

SA au capital social 251 442,80 € divisé en 2 514 428 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 €  
80 M€ de chiffres d'affaires en 2009,  
L'activité commerciale multipliée par 10 par rapport à 2007,

### **Informations JSA Technology**

Libellé : JSA Technology - Code CFI : ESVTFN - ISIN : FR0010680033 -  
Code Euronext : FR0010680033 - Mnémonique: MLJSA  
N° d'avis : PAR\_20081124\_04390\_MLI

### **Principales caractéristiques des titres admis:**

Nombre de titres à admettre : 2 514 428  
Procédure et transmission des ordres  
Cédant(s) Jean-David HADDAD  
Nombre de titres cédés 8 000 actions  
Prix de cession 11,89 €  
Valeur nominale : 0,10 €  
Valorisation premoney : 29,9 M€  
Mode de cotation : cotation directe  
Forme des titres : Nominatif ou au Porteur  
Cession des actions : Les actions sont librement cessibles  
Banque introductrice: EFI  
Service financier: Société Générale Securities 042  
Secteur ICB: 0583 Renewable Energy Equipment

### **Informations légales**

Siège social 10 rue des hibiscus, Moudong centre - ZI de Jarry 97122 Baie - Mahault  
Date de création 02/05/2007 - Exercice social Du 01/01 au 31/12  
Numéro RCS POINTE A PITRE TMC 497 646 091

**A propos de JSA Technology** ([www.jsatechnology.net](http://www.jsatechnology.net)):

**Le groupe JSA Technology**, (Paris Euronext : Euronext Paris- FR0010680033) se positionne comme l'un des acteurs majeurs français de la conception et d'installation de centrales photovoltaïques auprès des collectivités locales, des professionnels et des particuliers.

JSA Technology créée en mai 2007 s'introduit au Marché Euronext de la Bourse de Paris le 27 novembre 2008 pour renforcer sa présence en France d'Outremer et accélérer sa stratégie offensive à l'international : l'Afrique, les Caraïbes, le Pacifique et le Moyen-Orient. La société innovante a notamment construit la plus grande centrale photovoltaïque privée au sol de France s'étalant sur plus de 1 500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires.

Un an après sa création en 2007, JSA Technology a réalisé plus d'une cinquantaine d'installations de production d'électricité solaire photovoltaïque pour un chiffre d'affaires de 1,1 M€ et un résultat net de 194k€. L'entreprise innovante française envisage d'atteindre 1,9M€ de résultat en 2008 et 80M€ de chiffres d'affaires prévisionnels fin 2009 dont 11M€ déjà commandé à ce jour pour la Guadeloupe.

JSA Technology a d'ores et déjà initié une activité de Recherche & Développement au niveau International sur les technologies en rapport avec les énergies renouvelables (photovoltaïque, la climatisation solaire, pile à hydrogène, stockage électrochimique d'électricité, etc..).

### **Contact Presse**

ACTINE Stratégies ./ Stéphane BERSTEIN

Mobile : 06 67 31 47 13 - [stephane.berstein@actine-strategies.com](mailto:stephane.berstein@actine-strategies.com)